Image not found or type unknown

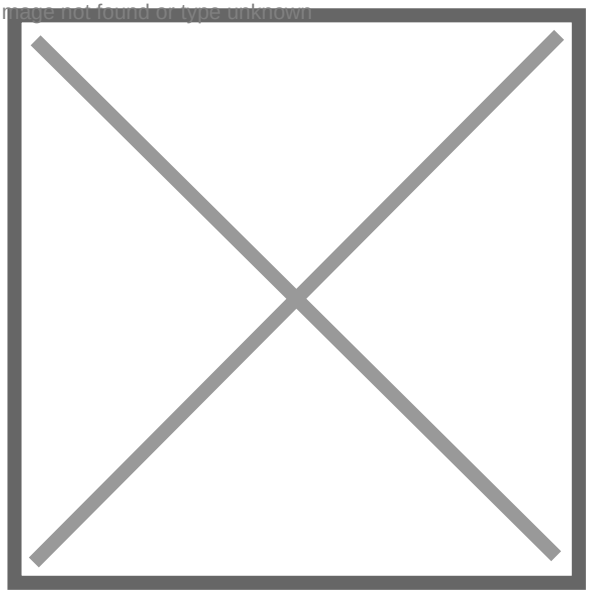

Separation et bien immobilier

Par **vinc59**, le **05/11/2010** à **16:56**

Bonjour,

Je me présente : Vincent, 26 ans, étant en couple depuis 5 ans, a 2 enfants.
Ma compagne est repartie chez ses parents pour être plus libre, maintenant elle veut récupérer la machine à laver, le sèche-linge, une table basse, fauteuil, etc.
Sachant qu'on avait payé ensemble mais les factures sont à son nom, je voudrais savoir si je peux garder les affaires ou, du moins, qu'elle paye la moitié de ces biens.

Merci de me répondre dans les plus bref délais.

Par **mimi493**, le **05/11/2010** à **17:23**

Si vous n'étiez pas marié sous le régime de la communauté, tout ce dont elle a la facture est à elle.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés